

surpassées par aucune des expositions rivales de Roubaix. M. Delattre transforme en étoffes, chaque année, 100,000 kilog. de laine, qui présentent un chiffre de production de 1,200,000 fr. Il occupe 450 ouvriers, et une machine de 20 chevaux donne le mouvement à ses ateliers. C'en est assez pour légitimer en faveur de M. Delattre le rappel de la médaille d'or.

M.<sup>me</sup> V. LEBEVRE-DUCATTEAU et M. SOYER-VASSEUR. M.<sup>me</sup> Lefebvre-Ducatteau expose aux regards du public 273 coupes de gilets, dont les prix varient depuis 2 fr. 60 c. jusqu'à 14 fr. le mètre. Les gilets sont fabriqués à Roubaix dans les ateliers de M.<sup>me</sup> Lefebvre; ils embrassent tous les genres, toutes les consommations, et soit par leur prix modéré, soit par la perfection du tissu, soit encore par le bon goût du dessin, ces objets si variés et si jolis trouvent placement dans toute la France, et par les maisons de Paris arrivent même sur le marché de l'Angleterre.

M.<sup>me</sup> Lefebvre a une fabrication si certaine, si parfaite, que depuis plusieurs années une seule maison de Lille s'est emparée de tout ce qu'elle produit en gilets et en monopolise la vente: c'est M. Soyer-Vasseur qui, comme propriétaire des étoffes exposées, prend rang parmi les exposants, de concert avec M.<sup>me</sup> Lefebvre.

Cette fabrication si belle s'élève annuellement au chiffre de 1,200,000 à 1,300,000 fr. Elle occupe 250 métiers à la Jacquart et près de 500 ouvriers, qui trouvent toujours dans leur travail un salaire abondant. Au mérite d'une excellente fabrication, M.<sup>me</sup> Lefebvre joint celui de n'avoir pas de chômage, de ne jamais congédier d'ouvriers faute de débouché, et, aidée de ses fils, elle n'a besoin pour la direction de ses affaires et des détails de son tissage, ni de contre-maitres, ni de dessinateurs.

C'est une exploitation industrielle d'autant mieux soignée, que c'est une exploitation de famille, et que rien n'est fait d'important que par les chefs eux-mêmes. Tant d'assiduité au travail et de succès ont fixé d'une manière spéciale l'attention du jury, qui décerne avec satisfaction la médaille d'or à M.<sup>me</sup> Lefebvre-Ducatteau.

MM. TERNYNCK frères, à Roubaix. Le jury de 1839 venait de décerner une médaille d'or à M. Debuchy, et en votant une d'argent à MM. Ternynck frères, ce jury disait: « Les outils exposés par ces fabricants sont d'une grande variété. MM. Ternynck rivalisent avec M. Debuchy pour la bonne direction qu'ils ont donnée à leur établissement; ils feront faire de nouveaux progrès à leur industrie. » La prévision du jury s'est réalisée; depuis 1839, MM. Ternynck ont marché, et marché vite; ils font aujourd'hui pour 800,000 fr. de produits, et 100,000 fr. sont destinés à l'exportation.

Dans leurs belles étoffes, le coton est mêlé à la laine, le fil au coton, ou bien encore la laine et le fil sont employés sans mélange d'autres matières. Pureté de goût, netteté d'exécution, harmonie de couleurs, fraîcheur, élégance, tout se trouve réuni dans la fabrication de MM. Ternynck, et des prix modérés font rechercher leurs produits à ce point, que, pour les vendre, ils se rapprochent le plus possible du consommateur lui-même. Les tissus de MM. Ternynck sont incontestablement ce qu'il y a de mieux fini, dans ce genre, à l'exposition de 1844; aussi le jury remplace-t-il la médaille d'argent de 1839 par la médaille d'or.

M. F. FRAZEEZ, à Roubaix. Les récompenses n'ont de prix qu'au moment où il lui faut obéir. M. Frazeez est un de ces fabricants utiles qui donnent tous leurs soins à la fabrication en grand d'un article, et qui arrivent à le produire dans les meilleures conditions et de ma-

nière à défier toute concurrence. C'est sur le stoff à bas prix que M. Frazeez a porté son application: faire un tissu léger, mais régulier, apparent, joli et pourtant assez solide, arriver par là à mettre le vêtement de laine à la portée du peuple, tel a été le but des efforts de M. Frazeez, et il y a si bien réussi, que nul ne peut lutter avec lui.

Il fait battre 400 métiers à la Jacquart, produit pour 1,500,000 fr. de stoffs, châles, tabliers, et vend toujours sa fabrication avec une facilité qui en atteste le mérite. Personne à Roubaix ne produit autant que M. Frazeez: c'est là la supériorité de l'exposant; mais quand tous ses concurrents réunissent la filature au tissage, M. Frazeez n'a qu'un tissage; c'est là son point d'infériorité: toutefois, en présence de moins nombreux prétendants, M. Frazeez serait arrivé aux plus hautes récompenses; mais en face d'une aussi nombreuse concurrence, le jury, limité dans de justes bornes, rappelle avec empressement la médaille d'argent qu'il a donnée en 1839 à M. F. Frazeez.

M. DERVAUX (Alexandre), à Roubaix, produisait pour 600,000 fr. en 1839; il n'avait pas de filature, et le jury lui décerna la médaille d'argent pour la bonne exécution de ses tissus. M. Dervaux est aujourd'hui un fabricant en première ligne: s'il accepte une commission sur un échantillon donné, comptez que les pièces fournies vaudront plus que ce qui avait été promis; aussi les commissions sont-elles toujours abondantes chez M. Dervaux. Ce n'est plus comme en 1839, une production de 600,000 fr., c'est 1,200,000 fr. de tissus qu'il livre chaque année à la consommation; il n'avait pas de filature, et celle qu'il possède suffit à 2,000 kilogrammes de laine par semaine. M. Dervaux a donc fait d'incontestables progrès; il fabrique le pantalon, il fabrique la robe en laine, en laine et coton, et tout cela avec goût et sûreté. Si les récompenses sont proportionnées aux efforts et aux progrès, ceux qui ont applaudi à l'obtention de la médaille d'argent, donnée en 1839 à M. Dervaux, jugeront sans doute qu'une récompense plus élevée lui est due en 1844. Mais, resserré dans des limites étroites, le jury décerne à M. Dervaux une nouvelle médaille d'argent.

M. Paul DEFRENNE, à Roubaix, paraît pour la première fois à l'exposition: filature de coton, filature de laine, double moyen qui suffit à tous les besoins d'une fabrication importante, telle est l'escorte de l'exposant.

Sa production est de 800,000 fr., les ouvriers sont au nombre de 500. Les tissus sont classés par le commerce, les premiers dans la qualité courante: on peut juger de leur qualité par l'examen des deux pièces camelot n<sup>os</sup> 1 et 2 qui figurent à l'exposition: rien de mieux fait que cette étoffe qui, du domaine d'Amiens, passe successivement dans celui de Roubaix, et qui semble avoir été créée pour mettre en relief le brillant et le soyeux des laines de l'Angleterre. Le jury, satisfait de l'importance, de la régularité de la fabrication de M. Defrenne, et des éléments précieux qu'il possède pour produire avec économie et supériorité, lui décerne la médaille d'argent.

M. Julien LAGACHE, à Roubaix. « Les produits de ce fabricant sont généralement remarquables pour leur bonne exécution et le bon marché. » Telle est la note rédigée par le jury du Nord, si avare pourtant de notes apologétiques. C'est en 1830 que M. Lagache a fondé sa fabrication, et il l'a rendue l'une des plus considérables du pays. Sa production est de 800,000 fr.; le nombre de ses ouvriers est de 500. Ses tissus de fil et coton n'atteignent pas ce chiffre. Presque aucun autre ne lui est supérieur en exécution, en qualité et bon goût: aucun, à qualité égale, ne

l'approche pour la modicité du prix. Pour être le premier récompensé, il ne manque peut-être à M. Lagache que de ne pas être le dernier arrivé. Mais qu'il soit le bienvenu: qu'il continue et qu'il revienne au prochain concours, avec de nouveaux progrès. Pour l'encourager et le récompenser, le jury lui décerne la médaille d'argent.

MM. E. GRIMONPREZ & C.<sup>ie</sup>, à Roubaix. Plus l'on considère l'exposition de Roubaix, plus on est frappé de ce grand nombre de maisons inconnues jusqu'ici, qui se produisent avec un chiffre annuel de fabrication qui varie de 600,000 à 1,200,000 fr. Presque chacun des chefs réunit la filature au tissage, et forme ainsi un établissement complet qui ne dépasse pas les bornes d'une fortune modeste, mais qui fait supposer dans chaque main une accumulation d'au moins 500,000 fr.; somme considérable, quand on remarque que si la ville est nouvelle, les enfants dans chaque famille sont nombreux. C'est à une de ces familles qu'appartient M. E. Grimonprez: c'est à son travail qu'il doit, jeune encore, le droit de paraître dans la lice avec un des plus complets établissements du pays. Sa production est approximativement d'un million, sa filature est bien conduite, et les produits exposés en sont beaux; les tissus ont toutes les qualités qui les peuvent recommander. M. Grimonprez est l'un des créateurs de la filature de la laine anglaise à Roubaix; il s'exerce notamment dans la fabrication des étoffes pour châles, et il y réussit au gré des consommateurs. M. E. Grimonprez a paru digne au jury de la médaille d'argent.

(Rapport du Jury central).

J. VAVASSEUR.

(La suite à un prochain numéro.)

Indemnité de Saint-Domingue (QUATRE DERNIERS CINQUIÈMES.

Mise en recouvrement de la 18.<sup>e</sup> annuité, échue en 1855.

Les porteurs de certificats de liquidation de l'indemnité de Saint-Domingue, sont prévenus qu'à partir du lundi 8 septembre 1856, ils pourront se présenter à la Recette générale ou chez les Receveurs particuliers de l'arrondissement, pour y toucher le dividende afférent à chaque certificat sur la dix-huitième annuité, échue en 1855.

En vue d'accélérer les paiements, les porteurs de certificats de liquidation seront admis à déposer d'avance leurs titres dans les bureaux de la Recette générale. Il leur en sera délivré un bulletin de dépôt.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

(Du 21 au 27 août.)

Ce n'est pas chose facile que de trouver des termes nouveaux pour caractériser une situation qui ne change pas. Nous ne pouvons guère que répéter ce que nous disons depuis huit à dix semaines de la stagnation qui pèse obstinément sur notre marché. S'il y a eu quelque diversion depuis huit jours à ce calme et à cette atonie, ce n'a pas été au profit de la hausse. Au contraire, il s'est fait, pendant les deux premiers jours de cette semaine, quelques affaires en baisse qui ont pesé sur les cours; la rente 3 % a rétrogradé lundi jusqu'à 70 30, pour fermer à 70 40. Depuis lors, la Bourse s'est un peu améliorée; la réaction a amené quelques achats, et la rente se tient maintenant assez bien aux environs de 70 50.

Nous touchons à une liquidation qui ressem-

blera fort aux précédentes, et qui inspire peu d'inquiétudes sur la place. En effet, les affaires sont de plus en plus restreintes, et il ne doit plus rester beaucoup de petits spéculateurs chargés au-delà de leurs forces. Le report sur la rente est cependant encore assez tendu à 50 c., après être tombé à 45 et à 50 c.

La spéculation, qui s'était réfugiée sur les chemins de fer dans ces derniers temps, paraît s'être retirée également de ce marché. Les principales lignes sont en baisse, depuis qu'il n'est plus question des projets et des combinaisons qui avaient amené quelques affaires sur le Grand-Central, le Midi, le Lyon et la Méditerranée. En outre, les détenteurs s'inquiètent du système nouveau qui semble prévaloir pour l'augmentation du capital des chemins de fer, et qui consiste à émettre de nouvelles actions au lieu de faire deux emprunts par obligation.

Ce système qui vient d'être inauguré, à propos de l'émission des actions nouvelles du Midi, peut être pour quelque chose dans la baisse des actions des chemins de fer.

Le Crédit Mobilier est lourd, et a de la peine à se maintenir au-dessus de 1,600 fr. Le marché industriel est calme, mais on parle du prochain retrait de l'interdiction relative aux valeurs étrangères, ce qui serait le signal d'une reprise générale des affaires.

On tient à 540 les actions de la Caisse générale des chemins de fer, et celles de la Caisse centrale de l'industrie valent de 150 à 152 50. On s'occupe toujours de l'affaire des Maisons Mobiles, à laquelle on prête un beau succès.

La Compagnie Franco-Américaine a été très-demandée ces jours-ci à 535. La question des services transatlantiques est de nouveau à l'ordre du jour.

Les Omnibus de Londres jouissent toujours d'une bonne prime à l'étranger. Leur exploitation va sans cesse progressant.

Les actions nouvelles d'Herseange figurent tous les jours sur la cote de la Bourse, et sont recherchées de 250 à 255. On sait que la nouvelle Société a acquis à des conditions très-avantageuses tout l'apport immobilier de l'ancienne compagnie.

La compagnie des Huiles-Gaz est appelée à un très-beau succès, et toutes les personnes qui ont visité les usines sont frappées de la supériorité des procédés qu'elle emploie et des brillants résultats qu'elle doit donner à ses actionnaires. L'émission de ses actions sera rapidement enlevée.

On continue de s'occuper de la Campagne métallurgique des Trois-Bassins.

J. PARADIS.

(Corresp. génér. de l'Industrie.)

Nouvelles & Faits divers.

— Un habitant de Loos a fait baptiser dernièrement son vingt-septième enfant, dont la naissance a malheureusement causé la mort de la mère. De ces 27 frères et sœurs, 20 sont encore en vie et jouissent de la meilleure santé.

— Le général Changarnier est arrivé jeudi dernier à Ostende pour y passer une partie de la saison des bains.

— Les journaux d'Anvers de dimanche rapportent les faits suivants:

Ce matin un habitant de Tamise, dit-on, a été frappé d'aliénation mentale à la cathédrale, pendant le service de huit heures. Il se mit à invoquer la Sainte-Vierge à haute voix, renversa les chaises et voulut frapper les fidèles. La police intervint heureusement, et le conduisit à l'établissement des aliénés, après une visite chez le médecin.

confiance, je dois me taire aussi, autrement on me prendrait pour une bavarde. Vous ne savez peut-être pas non plus que vous avez chez vous un conspirateur? Eh bien, cherchez quelqu'un qui vous le dise; à coup sûr ce ne sera pas moi.

— Cette femme est folle, pensa la vicomtesse, et elle se hâta de la congédier, désespérant d'en tirer le moindre éclaircissement.

Sans posséder beaucoup d'instruction, madame de Bellancourt avait au moins une portion suffisante de bon sens, pour ne pas croire à la lettre les contes extravagants de madame Colas. Cependant le peu qu'on lui avait répété de l'histoire de Télasco et la découverte qu'elle venait de faire de son inclination pour Céline, offraient assez d'analogie avec cette ridicule histoire pour lui faire désirer d'approfondir la vérité. Elle jugea donc nécessaire d'interroger elle-même ce monsieur Outrebas qui jouait un rôle si singulier dans tout ceci.

En conséquence, la vicomtesse se fit servir à déjeuner dans son appartement, et, ne voulant pas laisser soupçonner sa démarche, elle sortit par la petite porte du jardin, appuyée sur le bras de Jean, et glissant à chaque pas parce qu'il n'avait pas cessé de pleuvoir toute la nuit. Elle arriva enfin entourée d'un triple rang d'éclaboussures et fit sur le champ appeler monsieur Outrebas.

Tandis que celui-ci mettait à contribution toutes les formules de l'humilité la plus profonde, madame de Bellancourt allait droit au but, et l'interrogeait impérieusement sur le compte du Mexicain. L'officier personnage, quoique poussé vivement, conserva cependant assez de présence d'esprit pour ne rien dire qui fût nuisible à ses intérêts, lesquels dans sa ma-

nière de raisonner étaient évidemment liés à ceux de Télasco.

D'après ce principe invariablement adopté par lui, il ne cacha rien de ce qu'il savait ou croyait savoir de favorable à son cher protecteur; expliquant ce qui paraissait douteux, suppléant à ce qu'il ignorait, appuyant les faits invraisemblables par des exemples connus ou des attestations controvées; il parvint à inspirer à la vicomtesse le plus haut degré de considération pour l'illustre rejeton des Sacotécas, et elle revint au château, persuadée que Télasco allait devenir souverain du Mexique et qu'elle ne pouvait rien faire de mieux que de lui donner la main de sa petite-fille.

CHAPITRE XXV.

UN MOMENT DE BONHEUR.

Le Mexicain, ignorant ce que faisait dans l'intérêt de son amour un homme qu'il n'en avait pas chargé, songeait de son côté à s'expliquer sincèrement avec les parents de celle qu'il aimait, et les moments étant précieux, puisqu'il n'avait plus que deux jours à demeurer à Ligneville, il résolut d'aller trouver monsieur de Bellancourt dans son cabinet.

A peine celui-ci était-il revenu de l'étonnement que lui causait une demande à laquelle il ne s'attendait pas, lorsque la vicomtesse entra. Le sourire de satisfaction avec lequel elle salua Télasco, semblait indiquer qu'elle devait le sujet de leur entretien, et sa réponse aux premiers mots qui lui furent adressés mit le comble à la surprise de son époux qui s'attendait à une foule d'objections ou même à un refus positif de sa part.

— Je suis charmée, dit-elle à Télasco, de pouvoir donner à votre seigneurie une preuve de la haute estime que nous avons conçue pour elle en lui déclarant que nos vœux auraient prévenu une demande faite pour honorer notre famille, si les convenances eussent permis que nous allissions au-devant d'une première démarche.

— Assurément, ces sentiments sont les miens, ajouta la vicomte. Mais il me semble qu'il convient qu'avant de nous engager formellement, nous soyons informés des intentions de votre père à cet égard.

— Ah! Monsieur! Ah! Madame, s'écria Télasco, vous me comblez de joie. Je n'osais croire à tant de bontés; mais je ne m'appliquerai désormais qu'à m'en rendre digne. Vos vœux seront satisfaits, monsieur le vicomte. J'adresse dès aujourd'hui à mon père une demande à laquelle il souscrita avec joie. Dans deux jours je pars, emportant au moins une espérance plus chère pour moi que la vie, et j'ose me flatter qu'à mon retour, il n'existera plus d'obstacles à ma félicité.

— Quel feu! quelle ardeur à la fois noble et entraînant! disait la vicomtesse en le voyant sortir transporté de la joie la plus vive. Il est impossible que ce jeune homme ne réalise pas ses brillantes destinées.

— Puisque nous voilà seuls, répondit le vicomte, il me semble, ma chère, que nous avons été un peu vite avec cet aimable étranger. Je suis autant que vous disposé en sa faveur; son mérite personnel est je crois suffisant pour faire le bonheur de notre Céline; mais enfin il se pourrait que sa famille ne fût pas d'un rang convenable au nôtre, ou que sa fortune ne répondît pas à l'idée que nous nous en formons, ou même...

— Laissez-là vos suppositions officieuses, monsieur le vicomte, je suis bien informée; ce jeune homme me convient et je me flatte que vous ne me donnerez pas la contrariété de refuser un parti, comme elle n'en trouverait certainement pas en France.

— Qui vous parle de refuser, ma chère amie; je dis seulement qu'il serait utile de prendre des informations pour ne pas nous exposer à faire une sottise.

— A votre aise; prenez vos informations, moi j'ai pris les miennes et ma détermination est arrêtée.

Pendant ce débat, Télasco parcourait la maison pour rencontrer Céline et l'instruire de l'heureux résultat de sa démarche; il arrive enfin dans une chambre que l'abbé de Silly appelait la salle d'étude et où il était en ce moment occupé d'une démonstration chimique qu'il supposait très-intéressante pour sa nièce; mais à laquelle celle-ci ne prêtait qu'une médiocre attention. Le Mexicain uniquement occupé du sujet qui l'amène, heurte la table en passant, renverse l'appareil, casse deux ou trois récipients et voilà l'expérience en déroute.

L'abbé, désolé, veut se plaindre de ce désastre; mais Télasco ne lui en donne pas le temps: il rend compte en peu de mots de la conférence qu'il vient d'avoir, il baise la main de Céline en la nommant sa fiancée, saute au cou de l'oncle et l'étouffe de caresses, tandis que celui-ci, étourdi de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il entend, doute encore s'il n'a pas perdu l'usage de la vue et de l'ouïe.

R. DE MERCIANT.

(La suite au prochain numéro.)